



Taux standard

Le taux normal de la taxe sur la valeur ajoutée pour les biens et les prestations de services est appliqué en pourcentage de la valeur imposable.

Le taux de TVA standard en Albanie en 2023 est de 20%.

Réduire le taux est 10%

Fourniture d'intrants agricoles, y compris des engrais chimiques, des pesticides, des semences et des plants.

Réduire le taux est 6%

Fourniture de livres.

Livraison d'autobus à moteur électrique destinés à être utilisés comme transport public et d'une capacité de plus de 8 personnes.

Taux zéro

Exportation de marchandises.

Livraison de biens pour des organismes à but non lucratif.

La livraison de biens et de services sous forme de travail engagé pour des biens importés à développer en Albanie et qui sont ensuite exportés vers d'autres pays.

Certaines activités liées à la livraison internationale de marchandises et au transport de passagers.

La livraison de biens et de services pour une entreprise internationale et pour ses membres.

Livraison de marchandises, dans le cadre des accords diplomatiques et consulaires.

La livraison de biens et de services pour les forces armées d'autres nations rejoignant l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord.

Coopération avec la Banque d'Albanie, comme la fourniture d'or.
Comme dans de nombreux pays, cette liste comprend des fournitures directement liées à l'importation et à l'exportation.

Seuil

Une «entreprise étrangère» est une entreprise qui n'a pas de bureau/succursale fixe en Albanie.

Aucun seuil d'enregistrement à la TVA ne s'applique aux livraisons imposables effectuées en Albanie par une entreprise non établie. Une entreprise non établie doit s'enregistrer à la TVA en Albanie si elle effectue l'un des recouvrements suivants:

Livraison de biens situés en Albanie au moment de la livraison.
Activités d'importation et d'exportation en Albanie.

TVA déductible

Une entité enregistrée en tant que contribuable à la TVA a le droit de déduire les montants de TVA payés antérieurement sur les biens et services achetés. Dans le même temps, il convient de tenir compte du fait que les biens et services achetés doivent être utilisés à des fins commerciales (par exemple, des biens destinés à la revente) et non à la consommation personnelle.

Pour déduire, vous devez avoir des documents confirmant le paiement. Tels que les factures fiscales, une déclaration en douane pour l'importation.

Procédure d'inscription

Pour vous inscrire, vous devez remplir un formulaire de demande en langue albanaise. Il peut être trouvé sur le site Web de l'agence fiscale d'Albanie (vous pouvez trouver le lien vers le site Web ci-dessus). De plus, le passeport du directeur de la société, une attestation fiscale et d'autres documents constitutifs peuvent être demandés.

Représentant fiscal

Si la société/l'entrepreneur individuel responsable de la déclaration et du paiement de la TVA est un contribuable qui ne s'est pas constitué en société en Albanie comme lieu de paiement de la TVA, il doit alors désigner un mandataire fiscal en République d'Albanie comme responsable du paiement de la TVA.

Le mandataire fiscal doit être inscrit auprès du bureau régional du service des impôts.

Dépôt des déclarations de TVA et date de paiement de la TVA

Vous devez faire très attention à ne pas manquer le dernier jour de dépôt de la déclaration de TVA et de paiement de la taxe. En Albanie, un tel jour est le 14 du mois suivant la période de déclaration. Pour la plupart des entreprises, la période d'imposition est d'un mois.



